

Adjoint administratif principal de 2e classe

Informations sur le concours

Publié le :	26-10-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sans concours
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	gpec@epsbd.fr
Date du concours :	27-01-2027
A propos du poste :	

L'EPS BARTHELEMY DURAND organise un examen professionnel d'accès par la voie de l'avancement de grade au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, au titre de l'année 2025 en vue de pourvoir 2 postes

Conditions d'accès

Ouvert aux agents relevant d'un grade situé en échelle de rémunération C1 ayant atteint le 4ème échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Textes de référence :

Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière (article 11-1) ;
Décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
Arrêté du 11 mai 2018 fixant les modalités d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe.

Date de publication ARS : Du 23/10/2026 au 23/12/2026

Date de début de candidature par mail et par courrier : 01/11/2026

Date de clôture des inscriptions : 25/12/2026

Lieu des épreuves : Etampes / Bâtiment D

Date prévisionnelle des épreuves : 27/01/2027

Le dossier de candidature est à adresser à gpec@epsbd.fr et au secrétariat de la DRH au plus tard le 15/12/2026 et comprend :

- un curriculum vitae détaillé ;
- un état signalétique des services publics, signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination, accompagné de la fiche du poste occupé ;
- le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), dont les rubriques figurent en annexe de l'arrêté du 11 mai 2018.

Les dossiers incomplets ou transmis hors délai ne seront pas examinés.

Épreuve

L'examen comporte une épreuve orale unique d'admission, d'une durée de 25 minutes

Elle consiste :

En un entretien avec le jury, qui débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle (5 minutes maximum), à partir du dossier RAEP.

Des questions sur l'environnement professionnel et les droits et obligations des fonctionnaires hospitaliers, un cas pratique peut être proposé.

La notation est de 0 à 20 ; une note inférieure à 5 est éliminatoire.

Jury

Président : le directeur de l'établissement organisateur ou son représentant ; deux fonctionnaires hospitaliers de catégorie A ou B, en fonctions d'encadrement dans la filière administrative.

Résultats

La liste des candidats admis est établie par ordre alphabétique, sur proposition du jury, par l'autorité investie du pouvoir de nomination de l'établissement organisateur. Elle est affichée dans l'établissement organisateur.

Informations sur l'établissement

Nom : EPS BARTHELEMY DURAND

Ville : 91150 Étampes

Site Web : <https://www.eps-etampes.fr/accueil/>

Pour candidater

Date limite
de 25-12-2026
candidature :

Conditions de candidature :

Le dossier doit être envoyé en 3 exemplaires au format papier et impérativement être réuni en une seule pièce-jointe pour l'envoi électronique nommé « NOM Prénom », dans le cas contraire le dossier pourra être reconnu incomplet.

Les dossiers d'inscription seront retournés avant la date fixée par l'établissement organisateur, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieu du concours.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature est à adresser à gpec@epsbd.fr et au secrétariat de la DRH au plus tard le 15/12/2026 et comprend :

- un curriculum vitae détaillé ;
- un état signalétique des services publics, signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination, accompagné de la fiche du poste occupé ;
- le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), dont les rubriques figurent en annexe de l'arrêté du 11 mai 2018.

Les dossiers incomplets ou transmis hors délai ne seront pas examinés.

Mail pour
l'envoi des
candidatures : gpec@epsbd.fr

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures : Les candidatures doivent être adressées, par écrit (le cachet de la poste faisant foi) à la directrice de l'Etablissement Public de Santé Barthélemy-Durand – B.P. 69 - 91152 ETAMPES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis à l'Agence Régionale de Santé